

Règlement Challenge « Trou en Un » Compétition MEDEF 35 Samedi 8 juin 2024



HUCHET

Au préalable il est entendu que le gain du véhicule BMW mis en jeu sera accordé pour un seul et unique « Trou en Un » au cours de la même compétition.

Le jeu cesse dès lors qu'un premier « Trou en Un » est réalisé.

Nombre de participants : 74 amateurs / 0 Professionnel.

Désignation du trou concerné : N°17 / Longueur de 160 m / Par 3.

Nature du prix : BMW Z4 sDrive 20i d'une valeur de 59 075.00 Euros HT

Les conditions du Challenge « Trou en Un » sont les suivantes :

Le « Challenge Trou-en-Un » doit se dérouler sur une seule journée de compétition.

Les participants à la compétition doivent n'effectuer qu'un seul passage au trou désigné.

La compétition doit obligatoirement se dérouler selon les règles édictées par la Fédération Française de Golf (FFG) ;

Le jeu au trou désigné est supervisé pendant toute la durée du tournoi par au moins un commissaire de parcours ou un officiel de la FFG agréé. Ce superviseur doit être indépendant du Souscripteur, de l'Assuré et/ou de l'organisateur sauf si le Souscripteur, l'Assuré et/ou l'organisateur du challenge est un Golf.

La compétition doit se dérouler sur :

- Un parcours homologué de 18 trous d'une longueur de 2 700 mètres au minimum et de par 62 minimum ; ou un parcours homologué de 9 trous d'une longueur de 1 350 mètres et de par 31 au minimum.
- Les différents départs homologués selon le classement, le sexe ou le niveau du compétiteur, ne doivent pas être modifiés

La carte du joueur gagnant doit être impérativement signée par les trois personnes suivantes :

- lui-même,
- son marqueur,
- le superviseur désigné, présent au moment de la réalisation du « Trou en un ».

Les conditions d'exclusions du « Challenge Trou en Un » sont les suivantes :

- Le gagnant du « Challenge Trou en Un » est un joueur professionnel,
- Le joueur gagnant est mineur au moment de la compétition,
- La longueur du trou a été diminuée,
- Le positionnement des marques de départ ne sont pas aux plaques (selon l'étalonnage du parcours).
- Au moins un superviseur de parcours désigné n'était pas présent sur le trou durant toute la durée du challenge.